

Pourquoi nous refusons le Linky ! ! !

Une grande campagne de remplacement des compteurs électriques est organisée actuellement par ENEDIS, société nationale responsable du réseau électrique.

L'installation est programmée pour le 1er semestre 2019 sur notre commune.

Des oppositions se sont mises en place dès décembre 2015, date de lancement du programme Linky. Aujourd'hui, plus de 650 communes refusent l'installation de ces compteurs. La municipalité de St Hippolyte du Fort vient de délibérer contre l'installation de compteurs « communicants » en prenant un arrêté interdisant ce changement. D'autre part, des déploiements de compteurs « communicants » pour le gaz (Gazpar) et pour l'eau (Aquarius) sont en cours en France et certains problèmes posés par le compteur électrique Linky se retrouvent pour Gazpar et Aquarius.

Ce nouveau compteur nommé Linky, soi-disant adapté à soutenir la transition énergétique **(1)**, comporte nombre d'inconvénients majeurs.

Nous ne pouvons qu'expliquer que toutes les prétendues vertus des compteurs communicants (factures précises, économies d'énergie, ...) sont des tromperies qui servent à abuser les citoyens et à détourner leur attention des véritables raisons de déploiement des ces nouveaux compteurs : **les business géants du Big data et prendre la main sur notre propre consommation.**

Pour mémoire, le propre président d' ENEDIS, Philippe Monloubou, se vante de ce que "Enedis est désormais un opérateur Big data", et il ne parle même plus de compteurs, mais de capteurs de données dans la même interview !

Qu'en est-il de la récupération des données des particuliers et des entreprises ?

La *Commission Nationale Informatique et Libertés* (CNIL) a sermonné mollement le fournisseur Direct Energie à propos de l'utilisation frauduleuse des données personnelles collectées par le compteur espion Linky, elle tente ainsi vainement de faire croire qu'elle serait en capacité de protéger la vie privée des citoyens et donc des libertés publiques. Or, comme le montre l'affaire Direct Energie, mais aussi, de façon quasiment simultanée, l'affaire Facebook, il est évident que toutes les données collectées par les compteurs espions Linky, Gazpar et Aquarius, ont vocation à être récupérées et vendues **sans le consentement des usagers et peuvent, de plus, être détournées, volées.**

La seule façon de ne pas être espionné est de ne pas fournir de données personnelles et donc... d'avoir des compteurs ordinaires et non des compteurs communicants Linky (électricité), Gazpar (gaz) et Aquarius (eau).

(1) La transition énergétique : la lecture à faire, quand ENEDIS utilise ces mots, est de comprendre que la main sur la consommation doit être donnée au distributeur d'énergie plutôt qu'au client afin de gérer cette production de manière optimale et qu'il ne s'agit en aucun cas de changer la source de cette énergie.

Le coût du nouveau compteur sera payé par les usagers, contrairement aux déclarations d'ENEDIS (comme le signale, en février 2018, la Cour des Comptes). Ces calculs trompeurs ont été dénoncés par le Médiateur National de l'Energie en mai 2017.

De nombreux usagers ont également dû changer la puissance de leur compteur après l'installation du Linky : c'est lié à la nouvelle façon de compter la consommation électrique.

Remplacer des compteurs en bon état d'une durée de vie moyenne de 50 ans, par des compteurs Linky d'une durée de vie moyenne de 10 ans (voire moins), est une aberration écologique et économique. 36 millions de compteurs à renouveler tous les dix ans pour un coût de 5 à 10 Milliards d'€, coût qui va être répercuté sur les abonnements et répété tous les 10 ans. De plus, de nouveaux emplois seront supprimés suite à l'installation du Linky, qui permettra à ENEDIS de relever le compteur à distance et d'effectuer les coupures d'alimentation lorsqu'ils en auront besoin (argument utilisé pour justifier la transition énergétique, voir ci-dessus).

De nombreux incidents sont de plus signalés au moment de la pose des nouveaux compteurs : incendies, surfacturations, dysfonctionnement d'appareils électriques, disjonctages fréquents. De plus, ENEDIS utilise les services de sous-traitants aux méthodes expéditives lors de l'installation.

La présence des compteurs Linky dans les foyers, nouvelle source de pollution électromagnétique(2), risque de poser des problèmes de santé publique. Les témoignages de personnes devenant électro-sensibles suite à l'intensification dans notre environnement de rayonnements, sont très nombreux sur le mal-être occasionné chez elles par cette surcharge électromagnétique. L'électro-sensibilité vient d'être reconnue nocive pour le développement des enfants, par l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Alimentaire).

Le revers de la médaille tient au surcroît d'interférences électriques hautes fréquences transitoires que génère ce type de dispositif se servant du CPL (Courant Porteur en Ligne).

Le principe de précaution devrait donc s'appliquer concernant les HFT (Hautes Fréquences Transitoires). Celles-ci posent un sacré problème. Carrément suspectées d'être des agents « cancérogènes universels » par Samuel Milham et Lloyd Morgan* dans l'une des rares études pointant explicitement l'impact des HFT sur la santé.

(2) Etude épidémiologique parue en mai 2008 dans l'*American Journal of Industrial Medicine*. Dans cet article, l'apparition d'un doublement des trois cancers, de la thyroïde, de la peau et de l'utérus, est fortement corrélée à l'exposition à des niveaux élevés de HFT.

Le Collectif Cigalois d'Information Linky (CCIL)

Ce collectif de citoyens s'est formé à la suite de la réunion d'information sur ces compteurs et a décidé d'informer l'ensemble de la population en étant au plus proche de la réalité.

P.S. Les rayonnements électromagnétiques du Linky sont de trois types. Ceux tout d'abord émis via le circuit électrique proprement dit : les fils, les prises, les appareils qui y sont branchés. Puis ceux émis par le compteur en lui-même. Et enfin les rayonnements produits lors de la remontée des données, via les transmissions sans fil ponctuelles et situées dans des gammes de radiofréquences proches de certaines fréquences des antennes relais de la téléphonie mobile.